

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 14 c de l'ordre du jour

CX/FAC 06/38/30, Add.1  
Mars 2006

## PROGRAMME MIXTE FAO/WHO SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ET LES CONTAMINANTS

Trente-huitième session

La Haye, Pays-Bas, 24-28 avril 2006

### AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DE LA CONTAMINATION DES PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE PAR LES DIOXINES ET LES PCB DE TYPE DIOXINE

Commentaires soumis à l'étape 3 par le Canada, le Japon, les USA et le CEFS

#### CANADA

Le Canada tient à exprimer sa gratitude au Groupe de travail, dirigé par l'Allemagne, pour la préparation ainsi que la révision de ce document de travail. La délégation canadienne aimerait faire les commentaires suivants sur le document de travail.

#### Commentaires généraux :

Il est de l'avis du Canada que le document révisé contient beaucoup d'informations utiles relatives aux sources potentielles de contamination par la dioxine et les PCB de type dioxine, y compris des suggestions pour des mesures préventives. Néanmoins, le document bénéficierait de quelque restructuration de base pour placer l'information dans une séquence plus logique, reflétant une structure pertinente avec un « code d'usages ». Un avantage pourrait aussi être tiré de ce processus de restructuration pour concentrer certaines des informations générales et consolider les nombreuses références à la surveillance, dispersées actuellement à travers le document, dans une section.

Nous suggérons une structure qui possède une section d'introduction esquissant les sources potentielles de dioxine et de PCB de type dioxine contaminées, puis une section sur les mesures de contrôle qui peuvent être implantées par chacun des participants majeurs dans la chaîne alimentaire (par ex. le fermier, le fabricant de l'alimentation animale, le transformateur d'aliment, etc.) suivie par une section sur le contrôle et le rôle des autorités nationales.

Nous aimerions suggérer que la section relative à la surveillance fournisse une certaine directive sur le but de la surveillance c'est-à-dire un moyen de vérifier que les mesures de contrôle sont efficaces, ou que l'action qui pourrait être prise devrait limiter les limites excédantes inacceptables. A ce sujet, nous notons que le projet de document stipule que *«les fermiers et les fabricants d'alimentation animale et humaine ont la responsabilité primaire de la sécurité de l'alimentation animale et humaine»*. Alors qu'en principe nous agréons à cette thèse, la phrase suivante stipule *«...ils devraient tester de façon périodique les produits qui proviennent d'aires pour lesquelles des teneurs élevées de dioxines et des PCB de type dioxine peuvent être prévus à l'avance.»* Vu les implications financières qu'implique l'analyse des dioxines et les contaminants de type dioxine, nous mettons en doute la praticabilité de l'expectative que les fermiers (et certains petits établissements de transformation des aliments des animaux et des denrées alimentaires destinées à l'homme) puissent effectuer de tels tests.

**Paragraphe 16:**

La plupart des sources répertoriées semble être plus spécifique aux dioxines qu'aux PCB de type dioxine. Nous aimerions que ce qui suit soit ajouté à la liste en tant que source potentielle élevée de PCB (y compris les PCB de type dioxine) libérée dans l'environnement.

**Dégagement de l'équipement électrique « fermé » toujours en usage (par ex. transformateurs, condensateurs).**

Dans le même paragraphe, nous suggérons qu'il soit expliqué dans le document pourquoi l'hexachlorobenzène est mentionné. Nous avons appris qu'il y avait eu quelques discussions sur le fait si un TEF devrait être appliqué à l'hexachlorobenzène ou non .

**Paragraphe 57:**

Nous aimerions suggérer que l'allusion faite dans ce paragraphe au « programmes de sécurité alimentaire » soit entrevue en tant que cadre pour le contrôle. Par exemple (ce qui est en italique indique une nouvelle partie de texte à prendre en considération) :

“Les agriculteurs et les fabricants de denrées alimentaires et d'aliments des animaux sont les principaux responsables de la sécurité sanitaire des aliments. Ils devraient donc vérifier périodiquement les produits provenant de zones où des teneurs élevées en dioxines et les PCB de type dioxine peuvent être occurents. *Le testage pourrait être conduit dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire (par ex. Les bonnes pratiques de fabrication, programmes de sécurité alimentaire d'une exploitation agricole, analyse des risques et programmes de maîtrise des points critiques, etc.)* Les autorités compétentes devraient aussi vérifier régulièrement ces produits et assurer le respect d'une telle responsabilité par des opérations de surveillance et des systèmes de contrôle à *des points appropriés d'un bout à l'autre du continuum de l'alimentation du niveau de la production primaire au niveau de la vente au détail.*”

**Paragraphe 58:**

Ce paragraphe suggère que les analyses doivent être effectuées régulièrement vu le coût élevé d'analyse. Bien que nous reconnaissons que le paragraphe 66 décrit des méthodes de dépistage “d'une grande capacité”, nous aimerions suggérer que l'utilité possible de tests biologiques *in vitro* soit également indiquée dans le paragraphe 58 . Le texte additionnel suggéré (en italique ) est présenté pour examen:

“Les analyses *chimiques* pour la détermination des dioxines étant relativement chères ...devraient être conservées (voir par. 66). Dans les tests biologiques vitro ou autres outils bio analytiques, qui sont peu coûteux par rapport aux méthodes chimiques d'analyse, peuvent être utiles dans la surveillance systématique en tant qu'instrument de pré dépistage pour de larges quantités d'échantillons (voir para. 66).”

**Glossaire de termes:**

Le “Glossaire de termes” contient une définition pour le terme “aliment” qui n'est pas le même que la définition pour “food” contenue dans le Manuel de procédure du Codex. Étant donné qu'il est ici question d'un document Codex, et que le Codex a déjà défini le terme « aliment », la définition adoptée du Codex devrait être utilisée.

**JAPON**

Nous sommes heureux d'avoir l'opportunité de soumettre les commentaires suivants:

**MESURES PRISES A LA SOURCE****Paragraphe 16**

La phrase ci-dessous du paragraphe 16 devrait être formulée de la façon suivante:

- La Partie II de l'Annexe C de la Convention de Stockholm énumère les catégories industrielles suivantes de sources qui ont un potentiel relativement élevé de production et de rejet de dioxines, de PCB et hexachlorobenzène dans l'environnement

**Justification**

Nous pensons qu'il est plus approprié d'utiliser une formulation similaire à celle de la Partie III située en-dessous du paragraphe 16, "La Partie III de l'Annexe C énumère aussi les catégories industrielles suivantes qui peuvent être une source involontaire de production et de rejets de dioxines, de PCB et d'hexachlorobenzène dans l'environnement".

**1.2 Aliments des animaux****1.2.3 Minéraux et oligo-éléments**

Le contenu de cette section (paragraphe.37- 40) devrait être déplacé à la Section 1.4 et placé immédiatement au-dessus de l'actuel paragraphe 45.

**1.2.4 Procédés de séchage**

Le contenu de cette section (paragraphe.41- 42) devrait être déplacé à la 1.3 et placé immédiatement au-dessus de l'actuel paragraphe 43. En outre, le titre de la section "1.3 Conditions spéciales de la transformation des denrées alimentaires" devrait être amendé en "1.3 Conditions spéciales de la transformation de l'alimentation animale et humaine".

**Justification**

Cet amendement est destiné à clarifier les contenus de ce que chaque section des catégories de produit du Code d'usages couvre. Nous avons séparé les paragraphes décrivant les aliments issus de la section 1.2 alimentation animale de sorte que la section 1.2 couvre uniquement les aliments des animaux alors que la section 1.3 et 1.4 couvrent toutes les deux les aliments des animaux et les aliments pour l'homme.

**LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Ce document est soumis en réponse au document CX/FAC 06/38/30, exigeant des commentaires à l'étape 3 sur l'avant-projet de code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine dans les aliments des animaux et dans les aliments pour l'homme. Ce document sera examiné lors de la 38<sup>ème</sup> session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants (CCFAC).

**REMARQUES GÉNÉRALES**

Les États-Unis (USA) soutiennent le développement de l'avant-projet de code d'usages actuel pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par les dioxines et les PCB de type dioxine qui fournit des pratiques de recommandation aux gouvernements et aux autorités nationales afin de réduire la contamination de l'alimentation humaine et de l'alimentation animale par les dioxines et les PCB de type dioxine.

Le projet de Code d'usages comprend des thèses qui ne sont pas étayées par des références littéraires. Par conséquent il n'est pas clair s'il existe des démonstrations empiriques publiées pour étayer ces thèses, ou s'il existe uniquement des suggestions théoriques. Les USA ont suggéré des références lorsqu'elles étaient disponibles (voir ANNEXE) et suggèrent que des références additionnelles soient incluses pour étayer les thèses trouvées dans le document.

**COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES****Paragraphe 2**

Les U.S.A. suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 1, 2, et 4.

**Paragraphe 3**

Pour plus de clarté, les USA suggèrent de reformuler la phrase 3 de la façon suivante: "Certains PCB commercialisés sont connus pour être contaminés avec les PCDF, et par conséquent peuvent être une source potentielle de contamination par la dioxine (3; 4)." En outre, les U.S.A suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 2.

**Paragraphe 4**

Dans la phrase 2, la signification de l'affirmation que les émissions par le biais des processus thermiques sont d' "importance mineure" n'est pas claire. Les USA notent qu'il a été établi que les PCB de type dioxine sont formés durant l'incinération des déchets ménagers et que ceux-ci peuvent constituer une source primaire de PCB de type dioxine dans l'environnement. En outre, d'autres paragraphes dans le document (par ex., paragraphes 2, 5, 14, 16, et 20) indiquent l'importance des processus thermiques dans la production de PCB de type dioxine. Par conséquent les U.S.A suggèrent que les phrases 1 et 2 soient révisées de la façon suivante: "Aujourd'hui, les émissions de PCB de type dioxine proviennent de fuites, de déperditions accidentelles, d'évacuation illégale et à travers les émissions dans l'air provenant des processus thermiques. La migration de matériaux d'étanchéité et autres matières anciennes sont d'importance mineure." En outre, les U.S.A suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 1 et 2.

**Paragraphe 7**

Les USA suggèrent d'introduire la phrase suivante à la suite de la phrase 1: "D'autres sources de dioxines dans le sol peuvent être d'origine naturelle (par.ex, argile pour revêtement)." Les U.S.A. suggèrent également l'introduction de la référence suivante pour étayer la phrase proposée: Ferrario, J.; Byrne, C.; Cleverly, D.; 2,3,7,8-Dibenzo-*p*-dioxines dans les produits en argile minier provenant des États-Unis: preuve pour l'origine naturelle possible, Science environnementale et Technologie, 2000, 34, 4524-4532.

**Paragraphe 10**

La phrase 1 contient à la fois les dioxines (PCDD/PCDF) et les PCB de type dioxine bien que se référant à un article qui semble ne comprendre que les PCDD et PCDF. En addition, Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 2.

**Paragraphe 20**

Les USA croient que les recommandations afin que des mesures soient prises pour réduire la dioxine et les PCB de type dioxine dans l'air devraient être adressées aux agences de l'autorité nationale eu égard au fait que ces mesures ne font pas partie du mandat du Codex et ils suggèrent que la phrase 1 soit reformulée comme suit : "Afin de réduire la contamination par les dioxines et les PCB de type dioxine dans l'air, les autorités nationales responsables des denrées alimentaires devraient considérer de recommander à leurs autorités nationales responsables de la pollution de l'air de prendre des mesures visant à prévenir le brûlage incontrôlé des déchets, y compris dans les décharges publiques et dans les jardins (9; 10).

**Paragraphe 21**

Les U.S.A. notent que les informations contenues dans la phrase 1 sont présentées dans les paragraphes 4 et 5 et suggèrent que la phrase 1 soit retirée.

**Paragraphe 22**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 2.

**Paragraphe 23**

La phrase 2 indique: "L'épandage d'eaux usées et les boues d'épuration devraient être contrôlés périodiquement" Les USA sont d'avis que cette phrase manque de clarté et suggèrent qu'elle soit reformulée de la façon suivante : "les boues d'épuration utilisées dans l'agriculture doivent être contrôlées comme nécessaire pour les dioxines et les PCB de type dioxine."

**Paragraphe 25**

Les U.S.A suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 1.

**Paragraphe 26**

La phrase 1 affirme: "Par contre, la réduction des concentrations de dioxines et PCB de type dioxine dans les aliments des animaux aura une incidence immédiate sur les concentrations de contaminants dans le poisson d'élevage." Les USA notent que cette phrase concerne l'alimentation des animaux mais qu'elle se trouve dans la

Section 1.1 (Air, sol, eau). Les USA suggèrent que cette phrase soit déplacée à la section 1.2 (Alimentation animale).

#### **Paragraphe 27**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 1 et 2.

#### **Paragraphe 30**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 1.

#### **Paragraphe 35**

La phrase 2 stipule: “La surveillance de la teneur en dioxine des sols ainsi que des plantes fourragères provenant des sites traités peut fournir les renseignements nécessaires pour permettre aux autorités nationales compétentes de prendre, s’il y a lieu, les mesures de gestion appropriées pour éviter le transfert des dioxines (et probablement des PCB de type dioxine) dans la chaîne alimentaire.” Les USA suggèrent la révision de la phrase 2 comme suit: “Les teneurs en dioxine des sols ainsi que des plantes fourragères provenant des sites préalablement traités avec des herbicides contaminés par la dioxine devraient être contrôlés comme nécessaire”. En outre, les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 1.

#### **Paragraphe 36**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 1 et 2.

#### **Paragraphe 38**

Afin de l’expliciter, les USA suggèrent la révision de la phrase 2 comme suit: “les utilisateurs de ce type d’ingrédients dans les aliments des animaux devraient s’assurer que les teneurs en dioxines et en PCB de type dioxine sont conformes aux limites directives établies à un niveau national ou conformes aux limites maximales en demandant au fabricant ou au fournisseur un certificat à cet effet”.

#### **Paragraphe 39**

Les USA suggèrent l’addition de la phrase suivante avant la phrase 1 : “des teneurs élevées de dioxines ont été trouvées dans les « ball clay » (argile déplacée, en grande partie kaolinitique, caractérisée par sa grande plasticité) utilisés en tant qu’agent antiagglomérant pour la farine de soja utilisée dans l’alimentation animale.” Les USA suggèrent en outre l’introduction de la référence suivante pour étayer la phrase proposée: Ferrario, J.; Byrne, C.; Cleverly, D.; 2, 3, 7,8-Dibenzo-*p*-dioxines dans les produits d’argile minier provenant des États-Unis Preuve pour une origine naturelle éventuelle, 2000, 34, 4524-4532; et Hayward, D.G.; Nortrup, D.; Gardner, A.; Clower, M.; TCDD élevé dans les œufs de poules et exploitation élevée d’alimentation animale du poisson chat comme régime avec des “ball clay » provenant d’une mine du Sud des États-Unis, Recherche environnementale 1999, 81, 248-256.

#### **Paragraphe 40.**

La phrase 2 stipule: “L’enrichissement en cuivre ou en zinc à l’aide de cendres métallurgiques peut être une source importante de dioxines malgré la faible bio-assimilabilité de la matrice contenant le cuivre dans le tractus gastro-intestinal.” Les USA sont d’avis que la signification de cette phrase n’est pas claire et suggèrent qu’elle soit reformulée comme suit: “Les minéraux y compris les oligo-éléments qui sont des sous-produits ou des coproduits de la production métallique industrielle ont montré contenir des teneurs élevées en dioxines .” Les USA suggèrent en outre l’introduction de la référence suivante pour étayer la phrase proposée: Bluhm, L.; Barnes, P.; Litman, V.; Shojae, S.; Vocque, R.; Archer, J.; dioxines polychlorées et furanes trouvées dans l’alimentation pour les poissons et les composés qui y sont rattachés, Composés organohalogénés, 2003, 64, 144-147.

#### **Paragraphe 41**

Les USA sont d’avis que la référence aux “combustibles appropriés” dans la phrase 2 n’est pas claire. Par exemple, quels combustibles sont appropriés/recommandés? Les USA suggèrent que le paragraphe 41 soit

élargi afin de fournir cette information. En outre, les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 2.

#### **Paragraphe 42**

De façon similaire au paragraphe 41, les USA sont d'avis que les recommandations relatives aux combustibles pour les "procédés de séchage" ne sont pas claires. Par exemple, est-ce que le mazout domestique léger et le gaz naturel sont recommandés pour tous les procédés de séchage? Les USA suggèrent que le paragraphe 42 soit rédigé à nouveau afin d'inclure des recommandations particulières. Les USA se demandent pourquoi ces recommandations se prêtent uniquement à la caractérisation du "foin" et si elles pourraient être appliquées à d'autres produits. En outre, les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 2.

#### **Paragraphe 44**

Le paragraphe 44 stipule: "les pratiques spéciales de préparation alimentaire utilisées sur un plan national qui pourraient entraîner de fortes teneurs en dioxines et en PCB de type dioxine devraient être identifiées et, le cas échéant, des mesures de réduction devraient être envisagées." Les USA ne sont pas au courant de l'existence d'études qui étayeraient cette thèse et requièrent que les pratiques spéciales de préparation alimentaire utilisées sur un plan national qui conduisent à des teneurs en dioxines élevées ou des PCB de type dioxine soient identifiées et soutenues par une référence. Sinon, les États-Unis proposent que ce paragraphe soit retiré.

#### **Paragraphe 47**

Les USA se demandent si les eaux d'inondation contaminées ont résulté en une dioxine élevée et des PCB de type dioxine dans les denrées alimentaires et dans les aliments des animaux et suggèrent d'inclure une référence pour soutenir cette thèse.

#### **Paragraphe 49**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 2 et 3.

#### **Paragraphe 50**

Le paragraphe 50 stipule: "La ficelle utilisée pour la mise en balle de la paille peut être contaminée par les PCB de type dioxine suite à certains procédés de transformation." Les USA suggèrent d'introduire une référence pour étayer cette thèse.

#### **Paragraphe 53**

La phrase 3 stipule: "L'élimination des cendres et de l'eau ayant servi à l'extinction des feux suivis d'un rinçage avec de l'eau propre devrait réduire le risque de concentrations élevées de PCB." Les USA sont d'avis que cette phrase n'est pas nécessaire et suggèrent qu'elle soit retirée. En outre, les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 1.

#### **Paragraphe 54**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 1.

#### **Paragraphe 55**

Les USA suggèrent l'introduction de la phrase suivante avant la phrase 1: "Le bois traité avec du pentachlorophenol dans les installations pour les animaux a été associé à des teneurs élevées de dioxines dans le cheptel." Les USA suggèrent en outre l'introduction de la référence suivante pour étayer la phrase proposée: Fries, G.F.; Feil, V.J.; Zaylskie, R.G.; Bialek, K.M.; Rice, C.P.; Bois traité dans les installations du cheptel: relation existante parmi les résidus de pentachlorophenol, les dioxines, et les furanes dans le bois et dans le boeuf, Pollution environnementale, 2002, 116, 301-307. En outre, les U.S.A suggèrent que des références soient fournies pour étayer la phrase 4.

#### **Paragraphe 56**

Les USA suggèrent que des références soient fournies pour étayer les phrases 1, 2, 3 et 4.

### Nouveau paragraphe après le paragraphe 60.

Les USA suggèrent d'inclure la discussion suivante dans la Section 2 (échantillonnage, méthodes d'analyse, et rapport des données et laboratoires) : “ Les méthodes traditionnelles pour l'analyse de la dioxine et des PCB de type dioxine reposent sur une spectrométrie de masse à haute résolution ce qui prend beaucoup de temps et ce qui est coûteux. Alternativement, les techniques de tests biologiques (par ex. CALUX) ont été développées en tant que méthodes de criblage robotisé à haut débit ce qui peut être moins coûteux que les méthodes traditionnelles. Toutefois, le coût d'analyse reste un obstacle à la collecte de données. Par conséquent une priorité de recherche devrait être donnée au développement de méthodes d'analyse moins coûteuses pour l'analyse de la dioxine et des PCB de type dioxine. Les USA suggèrent que la référence suivante soit introduite afin d'étayer la phrase 2 du paragraphe proposé : Composés de dioxine et de type dioxine dans l'apport nutritif : Stratégies afin de diminuer l'exposition, Institut de médecine des USA. Académie nationale de la Science, 2003, Washington DC.

### Paragraphe 65

Les USA suggèrent l'addition de la phrase suivante après la phrase 1 : “Ce rapport devrait également comprendre une description spécifique de la procédure utilisée pour déterminer la limite de quantification (LOQ).”

### Paragraphe 67

Certains laboratoires gouvernementaux des États-Unis ne sont pas toujours accrédités formellement bien qu'ils possèdent des programmes complets d'assurance de la qualité qui utilisent tous les éléments critiques des agences accréditées. Par conséquent, les USA suggèrent la révision de la phrase 67 comme suit: “Les laboratoires impliqués dans l'analyse des dioxines et des PCB de type dioxine utilisant des méthodes de dépistage aussi bien que des méthodes d'analyse de confirmation devraient être accrédités par un organisme reconnu opérant conformément au guide 58 ISO/IEC : 1993 (39) ou qui ont des programmes complets d'assurance de la qualité qui utilisent tous les éléments critiques des agences accréditées pour assurer qu'ils appliquent l'assurance de qualité des analyses. Les laboratoires devraient suivre la norme ISO/CEI/17025:1999 « Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais » (40) ou autres normes standards.”

### Glossaire de termes/ Poisson gras

Le terme “poisson gras” est défini en tant que “poisson avec une teneur en graisse de plus de 5% dans le tissu musculaire. Les USA se demandent s'il est nécessaire d'inclure ce terme unique et cette définition.

### CEFS

Le CEFS (Comité Européen des Fabricants de Sucre), au nom de tous les fabricants de sucre dans l'Union européenne et en Suisse, aimerait présenter ses commentaires sur l'avant-projet de code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par la dioxine et les PCB de type dioxine des denrées alimentaires et des aliments des animaux à l'étape 3 (CX/FAC 06/38/30).

Le CEFS aimerait proposer les modifications suivantes au projet actuel, modifications qui n'ont pas pu être envoyées dans les délais impartis par le groupe de travail électronique auquel participait le CEFS :

#### ➤ “Avant-projet de code d'usages ” (pages 3-5) :

Projet de texte	Changement(s) proposés	Justification
7. Les sources de dioxines dans le sol incluent le dépôt des dioxines atmosphériques, l'application de boues d'épuration sur les terres agricoles (15), l'inondation des pâturages avec des boues <u>contaminées</u> ainsi que l'utilisation antérieure de pesticides contaminés (comme l'acide (trichloro-2,4,5 phénoxy) acétique) et des engrais contaminés (comme certains composts)	Insérez « contaminé » avant « boue »	Consistance avec le reste du texte et évitement des malentendus éventuels »

(13; 16)		
19. Étant donné que la limitation et la réduction au niveau mondial des dioxines et des PCB de sources industrielles et environnementales <b><u>non rattachés à l'alimentation</u></b> pouvant ne pas entrer dans le cadre du mandat du CCFAC, ces mesures ne seront pas prises en considération dans le présent Code d'usages.	Insérez "non rattaché aux denrées alimentaires" avant "sources industrielles et environnementales".	La production d'alimentation humaine (et animale) tombe souvent sous la définition de « activité industrielle ».

➤ **"Pratiques recommandées" (pages 6-13) :**

<b>Projet de texte</b>	<b>Changement(s) proposés</b>	<b>Justification</b>
42. La qualité du fourrage vert commercial est fonction des matières premières et du procédé de séchage choisis. L'acheteur devrait envisager de demander au fabricant ou au fournisseur un certificat attestant que les produits séchés ont été obtenus conformément aux bonnes pratiques de fabrication, notamment en ce qui concerne le choix du combustible ( <b><u>par exemple, fuel domestique léger, gaz naturel, en aucun cas du bois traité</u></b> ) et sont conformes, le cas échéant, aux teneurs indicatives ou maximales établies au plan national, le cas échéant.	Retirez les exemples (ou éventuellement développez plus avant le projet de code avec une section plus détaillée sur les combustibles)	Les exemples donnés prêtent potentiellement à la confusion vu qu'il existe d'autres combustibles de qualité « exempts de dioxine » tels que le charbon bitumineux ou le charbon pulvérisé et d'autre part il semble y avoir des combustibles « indésirables » autres que le bois traité.
46. Dans la mesure du possible, la récolte des produits destinés à l'alimentation humaine et animale devrait se faire dans des conditions assurant une contamination minimale par les dioxines et les PCB de type dioxine. En particulier, dans les zones risquant d'être contaminées, on peut à cette fin réduire le plus possible les dépôts de sol sur les produits pendant la récolte en utilisant des techniques et des outils appropriés conformément aux bonnes pratiques agricoles. Les racines et les tubercules cultivés dans des sols contaminés devraient être lavés afin de réduire la contamination par le sol. Et, dans ce cas, ils devraient être suffisamment séchés avant l'entreposage ou <b><u>être entreposés en observant des techniques (par ex. l'ensilage) afin de viser</u></b> à éviter la formation de moisissures.	Introduit l'idée que le séchage n'est pas la seule alternative existante pour prévenir la formation de moisissures.	Pour donner un exemple, une fraction significative de la pulpe fraîche de betterave (un produit de l'alimentation animale) n'est pas séché après l'extraction en sucre mais est soit utilisé dans un délai court ou est emmagasiné selon des techniques telles que l'ensilage.
58. Les analyses pour la détermination des dioxines étant relativement chères par rapport à d'autres contaminants chimiques, des vérifications régulières devraient être effectuées, dans la mesure possible, au moins par les fabricants industriels de denrées alimentaires ou d'aliments des animaux, y compris sur les matières premières à leur arrivée et sur les produits	Introduit l'idée de la fréquence d'échantillonnage rattachée au HACCP et le mécanisme de division des frais des « communautés » des	La fréquence d'échantillon devrait être proportionnel au niveau de risque. De l'autre côté, à cause des coûts des analyses de dioxine, les



<p>finis; les données devraient être conservées (voir par. 66). <b><u>La fréquence d'échantillonnage devrait être rattachée à l'analyse HACCP en accordant une attention véritable aux résultats qui proviennent d'analyses antérieures par les sociétés individuelles et/ou par une communauté de résultats d'industries faisant partie du même secteur.</u></b> En cas d'indications de concentrations élevées de dioxines et de PCB de type dioxine, les agriculteurs et les autres principaux producteurs devraient être informés de la contamination et la source devrait être identifiée.</p>	<p>résultats d'analyse du secteur de l'industrie.</p>	<p>initiatives de branche de secteur spécifique telles qu'une communauté de résultats de laboratoires provenant de compagnies individuelles conduites sous des paramètres similaires devraient être encouragées.</p>
---	---	--

Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir prendre en considération nos commentaires.